

PARIS. Le 15 mai 1886.
L'Assemblée générale de la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans a eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Freycinet, ministre des Travaux publics. Elle a été ouverte à 10 heures par M. de Freycinet, qui a prononcé un discours sur l'état de la Compagnie et sur les projets de loi relatifs à son organisation. Le rapport de M. de Freycinet a été adopté à l'unanimité. L'Assemblée a ensuite discuté les propositions de loi relatives à la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans, et a décidé de les renvoyer à la Commission des Travaux publics.

PARIS. Le 15 mai 1886.
L'Assemblée générale de la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans a eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Freycinet, ministre des Travaux publics. Elle a été ouverte à 10 heures par M. de Freycinet, qui a prononcé un discours sur l'état de la Compagnie et sur les projets de loi relatifs à son organisation. Le rapport de M. de Freycinet a été adopté à l'unanimité. L'Assemblée a ensuite discuté les propositions de loi relatives à la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans, et a décidé de les renvoyer à la Commission des Travaux publics.

PARIS. Le 15 mai 1886.
L'Assemblée générale de la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans a eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Freycinet, ministre des Travaux publics. Elle a été ouverte à 10 heures par M. de Freycinet, qui a prononcé un discours sur l'état de la Compagnie et sur les projets de loi relatifs à son organisation. Le rapport de M. de Freycinet a été adopté à l'unanimité. L'Assemblée a ensuite discuté les propositions de loi relatives à la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans, et a décidé de les renvoyer à la Commission des Travaux publics.

PARIS. Le 15 mai 1886.
L'Assemblée générale de la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans a eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Freycinet, ministre des Travaux publics. Elle a été ouverte à 10 heures par M. de Freycinet, qui a prononcé un discours sur l'état de la Compagnie et sur les projets de loi relatifs à son organisation. Le rapport de M. de Freycinet a été adopté à l'unanimité. L'Assemblée a ensuite discuté les propositions de loi relatives à la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans, et a décidé de les renvoyer à la Commission des Travaux publics.

PARIS. Le 15 mai 1886.
L'Assemblée générale de la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans a eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Freycinet, ministre des Travaux publics. Elle a été ouverte à 10 heures par M. de Freycinet, qui a prononcé un discours sur l'état de la Compagnie et sur les projets de loi relatifs à son organisation. Le rapport de M. de Freycinet a été adopté à l'unanimité. L'Assemblée a ensuite discuté les propositions de loi relatives à la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans, et a décidé de les renvoyer à la Commission des Travaux publics.

PARIS. Le 15 mai 1886.
L'Assemblée générale de la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans a eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Freycinet, ministre des Travaux publics. Elle a été ouverte à 10 heures par M. de Freycinet, qui a prononcé un discours sur l'état de la Compagnie et sur les projets de loi relatifs à son organisation. Le rapport de M. de Freycinet a été adopté à l'unanimité. L'Assemblée a ensuite discuté les propositions de loi relatives à la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans, et a décidé de les renvoyer à la Commission des Travaux publics.

PARIS. Le 15 mai 1886.
L'Assemblée générale de la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans a eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Freycinet, ministre des Travaux publics. Elle a été ouverte à 10 heures par M. de Freycinet, qui a prononcé un discours sur l'état de la Compagnie et sur les projets de loi relatifs à son organisation. Le rapport de M. de Freycinet a été adopté à l'unanimité. L'Assemblée a ensuite discuté les propositions de loi relatives à la Compagnie des Chemins de fer de l'Orléans, et a décidé de les renvoyer à la Commission des Travaux publics.